



Conseil économique et social

Distr. générale
30 novembre 2002
Français
Original: anglais

Commission statistique

Trente-quatrième session

4-7 mars 2003

Point 6 e) de l'ordre du jour provisoire*

**Activités non classées par domaine : coordination
et intégration des programmes statistiques**

Rapport de la réunion interinstitutions sur la coordination des activités statistiques

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique, comme elle l'a demandé à sa trente-troisième session**, le rapport de la réunion interinstitutions sur la coordination des activités statistiques, qui a eu lieu à New York du 17 au 19 septembre 2002. La Commission ayant demandé la mise en place d'un nouveau système de coordination efficace après la dissolution du Sous-Comité des activités statistiques du CAC, les participants à la réunion ont décidé de créer un Comité de coordination des activités statistiques, dont le fonctionnement est décrit plus loin dans la section L et à l'annexe IV. La Commission est invitée à prendre en compte les vues exprimées à la réunion dans ses débats sur les points correspondants de l'ordre du jour. Ces points sont les suivants (on indique en regard le paragraphe correspondant du présent rapport) :

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Paragraphe du présent rapport</i>
3 b)	Statistiques de la santé	13 à 15
4 a)	Comptabilité nationale	17
4 d)	Statistiques des services (examen du programme)	18
4 f)	Statistiques du commerce international de marchandises	17
4 g)	Statistiques du commerce international de services	17
4 h)	Statistiques financières	17

* E/CN.3/2003/1

** *Documents officiels du Conseil économique et social, 2002, Supplément No 4 (E/2002/24), par. 80 c) et d).*



<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Paragraphe du présent rapport</i>
4 j)	Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix	17
6 b)	Harmonisation des indicateurs et des rapports relatifs aux progrès réalisés dans la poursuite des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire	6 à 8, 19
6 e)	Coordination et intégration des programmes statistiques	11, 25 à 29
7	Ordre du jour provisoire et dates de la trente-cinquième session de la Commission	20 à 22

Rapport de la réunion interinstitutions sur la coordination des activités statistiques

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	4
II. Travaux de la réunion interinstitutions sur la coordination des activités statistiques	2–29	4
A. Ouverture de la réunion	2	4
B. Élection du Président	3	4
C. Adoption de l'ordre du jour	4	4
D. Traitement des questions laissées en suspens par l'ancien Sous-Comité des activités statistiques	5	4
E. Amélioration de la qualité des données utilisées pour les indicateurs de suivi des objectifs et des cibles de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire	6–8	5
F. Questions touchant l'évaluation de la qualité des données statistiques dans les pays en développement	9	5
G. Assurance de qualité des statistiques dans les services internationaux de statistique	10	6
H. Réduction des collectes redondantes de données auprès des pays	11	6
I. Coordination de séries de données sur le même sujet diffusées par différentes organisations	12	6
J. Coordination dans le domaine des statistiques de la santé	13–15	7
K. Informations	16–24	7
L. Modalités de coordination future des activités statistiques	25–29	9
 Annexes		
I. Ordre du jour de la réunion		
II. Liste des participants		
III. Liste des documents		
IV. Notes		
V. Ordre du jour proposé		

I. Introduction

1. La réunion interinstitutions sur la coordination des activités statistiques a eu lieu à New York du 17 au 19 septembre 2002. L'ordre du jour figure plus loin à l'annexe I, la liste des participants à l'annexe II et la documentation à l'annexe III.

II. Travaux de la réunion interinstitutions sur la coordination des activités statistiques

A. Ouverture de la réunion

2. Ouvrant la réunion, Hermann Habermann, Directeur de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, a expliqué que la Division l'avait convoquée parce que la Commission avait souligné la nécessité pour les organisations internationales de renforcer la coordination de leurs activités statistiques, et leur avait demandé de mettre en place un nouveau système pour assurer efficacement la coordination, le Sous-Comité des activités statistiques du CAC ayant été dissous le 31 décembre 2001. De plus, les consultations entre les chefs des services statistiques des institutions des Nations Unies et des organisations internationales avaient fait apparaître un large soutien pour la tenue d'une réunion. Il a informé les représentants des institutions internationales que le rapport de la réunion serait présenté à la Commission de statistique. Les questions appelant une intervention du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) ou l'intéressant seraient par ailleurs présentées à son Comité de haut niveau chargé des programmes.

B. Élection du Président

3. Andrew Flatt, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a été élu Président de la réunion.

C. Adoption de l'ordre du jour

4. Les participants ont adopté l'ordre du jour qui figure à l'annexe I.

D. Traitement des questions laissées en suspens par l'ancien Sous-Comité des activités statistiques

5. Il a été décidé à la réunion que l'importance des deux sujets ci-après en rendait nécessaire l'inclusion dans tout plan de travail éventuel :

a) Pratiques optimales de citation des produits des bureaux internationaux de statistique [Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)];

b) Collecte de statistiques désagrégées par les organisations internationales (y compris utilisation de ces statistiques et charge de travail que les rapports correspondants imposent aux pays) (Fonds des Nations Unies pour l'enfance).

E. Amélioration de la qualité des données utilisées pour les indicateurs de suivi des objectifs et des cibles de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire

6. La réunion a accueilli favorablement l'exposé présenté par le Conseiller spécial du Secrétaire général pour les rapports mondiaux de suivi des objectifs du Millénaire. Certaines organisations ont émis des inquiétudes sur le choix et l'intérêt des indicateurs retenus pour certaines cibles, surtout dans des domaines où la qualité et la disponibilité des données font problème. Certaines d'entre elles craignaient qu'on puisse confondre une variation réelle de la valeur d'un indicateur avec un changement résultant des révisions et perfectionnements apportés aux données. Ce problème pourrait être particulièrement sérieux pour l'examen de l'évolution d'une année sur l'autre. Les participants ont souligné à nouveau combien il importait de renforcer les capacités nationales de façon que les pays puissent obtenir les données voulues pour suivre leurs propres progrès vers les objectifs du Millénaire, et les communiquer à la communauté internationale pour le suivi mondial.

7. Plusieurs participants ont estimé que le processus concerté piloté par la Division de statistique de l'ONU pour la mise au point du rapport de 2002 sur les objectifs du Millénaire avait été une réussite, et qu'il serait bon d'entretenir l'élan ainsi suscité. La réunion a été favorable à la tenue d'autres réunions interinstitutions de groupes d'experts qui permettraient d'obtenir la pleine participation et la coordination efficace des institutions partenaires.

8. La réunion a noté le souci de la Division de voir utiliser les mêmes groupements régionaux dans les rapports mondiaux des différentes institutions. Celles de ces dernières qui avaient été désignées pour communiquer des données correspondant aux indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire se sont redites disposées à présenter les chiffres régionaux, dans toute la mesure possible, selon les *Codes standard des pays et des zones à usage statistique*¹. Les institutions ont convenu aussi de l'importance de métadonnées complètes et faisant autorité pour la présentation des indicateurs.

F. Questions touchant l'évaluation de la qualité des données statistiques dans les pays en développement

9. La réunion a pris note du rapport établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la qualité des données statistiques dans les pays en développement et procédé à un échange de vues sur l'effet de l'action engagée par les uns et les autres pour améliorer les rapports et la qualité de ces données. De cet échange sont ressortis les points saillants ci-après :

a) Nécessité de nouer des liens étroits entre les institutions internationales et les bureaux nationaux établissant les rapports;

b) Nécessité de poursuivre les efforts pour obtenir et normaliser les métadonnées;

c) Nécessité d'améliorer la coordination entre les institutions internationales qui publient des données, en ayant recours à des mécanismes tels que le Système général de diffusion des données (SGDD);

d) Nécessité de renforcer les capacités statistiques pour livrer aux utilisateurs des données de meilleure qualité, aux échelons national comme international;

e) Nécessité d'améliorer le transfert de technologies pour abaisser le prix des mouvements de données pour les pays et les organisations internationales.

La réunion a noté que les organisations internationales avaient recours à des incitations pour collecter des données, mais exprimé des réserves sur les exigences de certains pays qui exigent de les faire payer.

G. Assurance de qualité des statistiques dans les services internationaux de statistique

10. La réunion a accueilli favorablement l'analyse détaillée de cette question présentée dans une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Plusieurs institutions internationales ont parlé des procédures d'assurance de qualité qu'elles avaient mises en place et des résultats obtenus, précisant que la plupart des disparités entre chiffres nationaux et internationaux, de même qu'entre sources internationales, sont explicables, car ils résultent souvent des différences de méthodes utilisées pour la compilation et l'estimation. La réunion n'en a pas moins convenu qu'il serait bon de développer la transparence de toutes les méthodes utilisées, et les institutions se sont engagées à revoir notamment leurs pages Web en ce sens, en rendant plus transparentes leurs propres procédures d'évaluation de la qualité. Il a été noté également à ce propos que les organisations internationales utilisaient souvent, et devraient en fait adopter, les principes fondamentaux des statistiques officielles. L'échange de vues sur l'assurance de qualité a été jugé utile, même si on a reconnu que l'harmonisation de ce genre de procédures entre institutions avait ses limites; la réunion s'est félicitée néanmoins des activités conjointes menées à cet égard par le Fonds monétaire international (FMI) et l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) et a engagé les autres institutions à adopter dans la mesure du possible des concepts terminologiques harmonisés.

H. Réduction des collectes redondantes de données auprès des pays

11. La réunion a pris note du point de la question, présenté oralement par le Directeur adjoint de la Division de statistique, qui a exposé les mesures prises en réponse à des préoccupations précises manifestées par certains États Membres à propos de collectes redondantes. Toutes les institutions intéressées, et en particulier celles qui sont responsables d'une collecte donnée, ont assuré la Division qu'elles coopéreraient pleinement à l'établissement d'un rapport détaillé sur la question pour la trente-quatrième session de la Commission, qui doit se tenir en 2003.

I. Coordination de séries de données sur le même sujet diffusées par différentes organisations

12. Les institutions internationales ont présenté leur expérience des collectes de données conjointes et des séries communes. Il a été admis que les exemples figurant

dans la note de la Division de statistique (SA/2002/8) faisaient effectivement problème. On a cité aussi comme exemples de domaines où il existe des écarts les données sur l'accès à l'eau et à l'assainissement, sur les taux de change et sur la mortalité juvénile. Le sentiment général a été que lorsque les séries diffusées présentent des écarts, la meilleure méthode est pour les institutions intéressées de s'en occuper directement à titre bilatéral ou trilatéral. Sans accepter les suggestions précises faites pour suite à donner au paragraphe 4 de la note, la réunion a convenu qu'il s'agissait d'une question importante, à garder à l'ordre du jour.

J. Coordination dans le domaine des statistiques de la santé

13. La réunion a accueilli favorablement l'exposé oral de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur ses initiatives en cours, notamment sur les consultations menées avec les pays afin de rendre les indicateurs plus cohérents et plus fiables, le développement des activités de rapport sur les données, les nouveaux moyens de mesure à l'intention des pays, le lancement de l'Enquête sur la santé dans le monde, et le perfectionnement des systèmes d'enregistrement de l'état civil.

14. Les participants à la réunion ont noté avec préoccupation que le programme de l'OMS présentait des chevauchements avec d'autres enquêtes internationales et nationales en cours. Ils ont soulevé des questions aussi sur la viabilité du programme de l'OMS à l'échelon national. La réunion a reconnu qu'il y avait un problème de coordination dans les pays, où l'OMS travaille avec un homologue obligé – le ministère de la santé – sans participation active du bureau national de statistique, et s'est félicitée de l'intention déclarée par l'OMS d'améliorer la coordination à ce niveau.

15. La réunion a mis l'accent par ailleurs sur la nécessité d'améliorer les échanges internationaux d'informations sur les statistiques de la santé, et s'est félicitée que l'OMS compte intensifier la coopération interinstitutions à cet égard, acceptant notamment de désigner un responsable de la coordination pour les questions statistiques, et d'assister les 2 et 3 octobre 2002 à la réunion de l'Équipe spéciale d'EUROSTAT qui étudie les données d'enquêtes par entretien sur la santé.

K. Informations

1. Grandes initiatives prévues par les organisations

16. La réunion a pris note des initiatives nouvelles prévues par le FMI, la FAO, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), décrites dans les rapports qu'ils avaient soumis (SA/2002/10 et Add.1 à 3). Elle a noté aussi les exposés oraux sur la question, en particulier les suivants :

- a) Le glossaire des termes statistiques en préparation à l'OCDE;
- b) Les initiatives de l'UNESCO sur les statistiques de la science, de la culture, des télécommunications et de l'éducation, centrées sur l'amélioration des données sur la première enfance et sur l'éducation hors de l'école;
- c) L'élaboration d'un schéma méthodologique pour « un travail décent » par l'Organisation internationale du Travail (OIT).

2. Questions relatives aux travaux des équipes spéciales et des groupes de travail intersecrétariats

17. La réunion a pris note des rapports présentés par l'Équipe spéciale des statistiques financières et l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international, ainsi que par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix. Elle a été informée notamment de propositions de nouveaux travaux méthodologiques avancées par l'Équipe spéciale des statistiques financières. Elle a noté aussi les exposés présentés oralement par l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services et par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, en particulier l'intention manifestée par ce dernier d'examiner les procédures mises en place pour la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 1993.

3. Examen du programme de statistiques des services à l'intention de la Commission de statistique (2003)

18. La réunion a accueilli favorablement le rapport d'étape sur l'examen des statistiques des services, établi par l'OCDE avec le concours du Bureau australien de statistique. Elle a été préoccupée comme les auteurs du rapport par la sous-représentation des pays en développement au sein du Groupe de Voorburg. Elle a examiné aussi des propositions : accroître l'aide aux représentants de ces pays pour la participation aux réunions du Groupe de Voorburg, tenir ces réunions dans des pays en développement, solliciter des réactions sur les projets de recommandations et de directives à partir du site Web, et faire appel à la participation des comités régionaux de statistique déjà constitués. Ces propositions ont été jugées utiles pour développer la participation des pays en développement aux travaux des groupes d'étude.

4. Coordination des indicateurs de développement pour le suivi des grandes conférences des Nations Unies

19. La réunion a pris note des activités lancées par la Division de statistique de l'ONU pour donner suite aux recommandations de la Commission de statistique concernant les indicateurs de développement, en particulier de la constitution d'un comité consultatif permanent d'experts nationaux.

5. Autres questions concernant la Commission de statistique

20. La réunion a constaté qu'elle avait examiné au titre d'autres questions inscrites à son ordre du jour ce qui touchait à la collaboration nécessaire pour préparer la trente-quatrième session de la Commission de statistique, à savoir les travaux sur la comptabilité nationale, sur les statistiques du commerce international de marchandises, sur les statistiques du commerce international de services, sur l'examen du programme de statistiques des services, sur les statistiques financières, sur les statistiques des prix, sur la coordination des indicateurs de développement et sur les demandes redondantes de données présentées aux pays. Elle a entendu un point des travaux du Programme de comparaison internationale, et des plans de réunion d'un groupe d'experts sur le champ des statistiques sociales, les deux sujets devant ensuite faire l'objet d'un rapport à la Commission de statistique.

21. S'agissant des suites données à la trente-troisième session de la Commission, la réunion a noté que la collaboration nécessaire avait fonctionné, et qu'il en avait été question au titre d'autres points de l'ordre du jour.

22. La réunion a convenu de proposer l'inclusion en 2004 dans le programme de travail pluriannuel de la Commission de statistique du thème « Directives concernant la présentation des données statistiques, en particulier sur Internet », et accepté l'offre faite par l'OCDE de préparer le thème en a) rédigeant un exposé sur la question à l'intention de la Commission de statistique à sa session de 2003, b) réunissant des apports des pays en 2003, c) rédigeant un projet de document à présenter au Comité de coordination des activités statistiques en 2003, d) établissant un document à l'intention de la Commission de statistique en 2004.

6. Séminaire consultatif sur la gouvernance des systèmes statistiques nationaux

23. Le FMI a informé la réunion des conclusions essentielles du Séminaire consultatif sur la gouvernance des systèmes statistiques nationaux (Singapour, 28 au 30 mai 2002); la réunion a convenu d'examiner lors d'une réunion future comment les institutions internationales pouvaient aider les pays à se doter de moyens de gouvernance efficaces pour les systèmes statistiques.

7. Initiative d'échange de données et de métadonnées statistiques

24. La réunion a pris note de l'Initiative d'échange de données et de métadonnées statistiques, patronnée par six organisations (Banque des règlements internationaux, Banque centrale européenne, EUROSTAT, FMI, OCDE et Division de statistique de l'ONU), qui a pour but de faire respecter et au besoin d'élaborer de nouvelles normes électroniques pour leurs échanges de données. Elle s'est félicitée que le FMI ait invité les institutions intéressées à participer à cette concertation, et convenu qu'il serait utile de revenir sur la question lors de ses prochaines réunions.

L. Modalités de coordination future des activités statistiques

25. La réunion a noté que le Comité de haut niveau chargé des programmes et la Commission de statistique avaient constaté la nécessité de maintenir la coordination des activités statistiques après la dissolution du Sous-Comité des activités statistiques du CAC au 31 décembre 2001. La réunion a fait siennes les conclusions de la réunion consultative du 7 mars 2002 qui avait groupé les organisations internationales représentées à la Commission de statistique. Ces conclusions étaient les suivantes :

a) Il était hautement nécessaire de poursuivre la coordination des travaux internationaux de statistique;

b) La coordination entraînerait l'organisation de réunions, mais se ferait plus selon les besoins, que selon un calendrier fixé à l'avance;

c) Il était possible d'améliorer la coordination, surtout en mettant l'accent sur les sujets nouveaux appelant une coordination et en s'assurant que les décisions de coordination étaient bien suivies.

26. La réunion a décidé de créer un Comité de coordination des activités statistiques, dont le mandat figure à l'annexe IV; elle a formulé les observations et les modifications ci-après :

a) Le Comité aura un objectif supplémentaire : encourager les pratiques optimales de structuration et de programmation des activités statistiques dans les organisations internationales;

b) Il a été jugé particulièrement important pour l'efficacité des travaux du Comité que les directeurs des services statistiques ou fonctionnaires de rang équivalent participent à ses réunions;

c) La coordination entre les réunions et le suivi des décisions sont des éléments importants de l'activité du Comité, et il faut donc qu'il en soit fait état dans ses rapports à la Commission de statistique;

d) Les réunions officielles offrent une excellente occasion de concertations bilatérales et multilatérales et de contacts, et il serait donc bon de prévoir le temps nécessaire pour cela dans le calendrier des réunions;

e) Le Comité devrait s'efforcer d'être efficace et performant dans ses travaux, et aller systématiquement de l'avant;

f) On peut prévoir en principe une réunion annuelle, mais on tirera parti de la session annuelle de la Commission de statistique pour réunir le Comité, afin qu'il examine toute question appelant une réflexion à ce moment-là, réexamine l'ordre du jour envisagé et revoie éventuellement s'il y a lieu de maintenir la prochaine réunion prévue;

g) Toute la documentation des réunions du Comité devra être distribuée longtemps à l'avance;

h) Le secrétariat se mettra en rapport à l'avance avec les organisations responsables afin de leur rappeler les engagements qu'elles auront pris;

i) On précisera dans les rapports des réunions du Comité l'organisation responsable de chacune des activités décidées et du suivi.

27. La réunion a demandé à la Division de statistique de définir un projet de mandat à examiner par le Comité compte tenu des observations et des modifications qui précèdent.

28. La réunion a convenu que le Comité se réunirait du 9 au 11 septembre 2003 et adopté un ordre du jour provisoire (annexe V). Elle a également accepté l'offre de l'OIT qui proposait d'accueillir cette réunion. Conformément à l'alinéa f) du paragraphe 26 ci-dessus, la réunion a décidé que le Comité se réunirait aussi à New York lundi 3 mars à 16 heures (la veille de l'ouverture de la session de la Commission de statistique), et demandé au secrétariat de distribuer avant cette date l'ordre du jour provisoire de la réunion de septembre pour que le Comité puisse aisément l'examiner et voir s'il a besoin de se réunir en session.

29. Conformément au paragraphe 6 de l'annexe IV, la réunion a élu Andrew Flatt de la CESAP Président du Comité pour une durée de deux ans.

Notes

- ¹ *Codes standard des pays et des zones à usage statistique*, publication des Nations Unies, numéro de vente 98.XVII.9, également consultable sur l'Internet à l'adresse <<http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49.htm>>.

Annexe I

Ordre du jour de la réunion interinstitutions sur la coordination des activités statistiques

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Traitement des questions laissées en suspens par l'ancien Sous-Comité des activités statistiques.
5. Amélioration de la qualité des données utilisées pour les indicateurs de suivi des objectifs et des cibles de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire :
 - a) Amélioration du processus d'ensemble;
 - b) Harmonisation des définitions régionales;
 - c) Coordination des enquêtes mondiales;
 - d) Questions conceptuelles et méthodologiques.
6. Questions touchant l'évaluation de la qualité des données statistiques dans les pays en développement.
7. Assurance de qualité des statistiques dans les services internationaux de statistique.
8. Réduction des collectes redondantes de données auprès des pays.
9. Coordination de séries de données sur le même sujet diffusées par différentes organisations.
10. Coordination dans le domaine des statistiques de la santé.
11. Informations
 - a) Grandes initiatives prévues par les organisations;
 - b) Questions relatives aux travaux des équipes spéciales et des groupes de travail intersecrétariats;
 - c) Examen du programme de statistiques des services à l'intention de la Commission de statistique (2003);
 - d) Coordination des indicateurs de développement pour le suivi des grandes conférences des Nations Unies;
 - e) Autres questions concernant la Commission de statistique;
 - f) Séminaire consultatif sur la gouvernance des systèmes statistiques nationaux (Singapour);
 - g) Initiative d'échange de données et de métadonnées statistiques.

12. Modalités de coordination future des activités statistiques.
13. Questions diverses.
14. Rapport de la réunion.

Annexe II

Liste des participants

Entités et programmes des Nations Unies

Département des affaires économiques et sociales

Division de statistique	Hermann Habermann Willem F. M. De Vries Mary Chamie Cristina Hannig Robert Johnston Richard Roberts Stefan Schweinfest (Secrétaire)
Division de la population	Larry Heligman
Division du développement durable	Anne Kerr
Cabinet du Secrétaire général	Michael Doyle
Commission économique pour l'Europe	Lidia Bratanova
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	Andrew Flatt (Président)
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	Henri Laurencin
Programme des Nations Unies pour le développement	Haishan Fu Tom Griffin
Programme des Nations Unies pour l'environnement	Ashbindu Singh
Programme des Nations Unies pour les établissements humains	Guenter Karl
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	Gareth Jones Tessa Wardlaw
Fonds des Nations Unies pour la population	Iqbal Alam

Institutions spécialisées et organisations apparentées

Organisation internationale du Travail	Sylvester Young
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Robert Mayo
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Denise Lievesley Jose Pessoa
Organisation mondiale de la santé	Chris Murray
Banque mondiale	Shaida Badiie
Fonds monétaire international	Carol Carson

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel Tetsuo Yamada

Autres organisations internationales et non gouvernementales

Organisation de coopération et de développement économiques Denis Ward

Office statistique des Communautés européennes James Whitworth

Organisation mondiale du tourisme Antonio Massieu

Organisation mondiale du commerce Roslyn Jackson

Comité de statistique interétatique de la Communauté d'États indépendants Mikhail A. Korolev

Annexe III

Documentation [la documentation n'a été diffusée qu'en anglais]

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
SA/2002/1	3	Provisional agenda
SA/2002/2	3	Proposed schedule of discussions
SA/2002/3	4	Treatment of any "unfinished business" of the former ACC Subcommittee on Statistical Activities: note by the Secretariat
SA/2002/4	5	Improving the quality of data used for indicators for the Millennium Development Goals and Targets: note by the UNSD
SA/2002/5	6	Issues relating to the assessment of the quality of statistical data in developing countries: note by the FAO
SA/2002/6	7	Quality assurance for statistics in international statistical services: report by the OECD
SA/2002/6/Add.1	7	Dimensions of statistical quality: note by the UNSD
SA/2002/6/Add.2	7	UNSD data collections and quality procedures: note by the UNSD
–	8	Reducing duplication of data collection from countries [exposé oral]
SA/2002/8	9	Coordination of data sets disseminated by different organizations covering the same subject matter: note by the UNSD
SA/2002/9	10	Coordination in the field of health statistics: note by the UNSD
SA/2002/10	11(a)	Major new initiatives planned by organizations: note by the IMF
SA/2002/10/Add.1	11(a)	Major new initiatives planned by organizations: note by the FAO
SA/2002/10/Add.2	11(a)	Major new initiative planned by organizations: note by the UNCTAD
SA/2002/10/Add.3	11(a)	Major new initiative planned by organizations: note by UN-Habitat
SA/2002/10/Add.4	11(a)	Major new initiative planned by organizations: note by the UNESCO

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
SA/2002/11	11(b)	Inter-secretariat Working Group on Price Statistics: note by the ILO
SA/2002/11/Add.1	11(b)	Task Force on Finance Services: note by the IMF
SA/2002/11/Add.2	11(b)	Task Force on International Trade Statistics: note by the World Trade Organization
SA/2002/12	11(c)	Programme review of services statistics for the Statistical Commission, 2003: note by the OECD
SA/2002/13	11(d)	Coordination of development indicators in the context of follow-up to major United Nations conferences and summits: note by the UNSD
SA/2002/14	11(e)	Other matters relating to the Statistical Commission: note by the UNSD
SA/2002/14/Add.1	11(e)	Identifying issues that the Statistical Commission might discuss: note by the UNSD
SA/2002/15	12	How to organize the future coordination of statistical activities: note by the UNSD
A/57/270	5	Implementation of the United Nations Millennium Declaration: report of the Secretary-General
[Documents sans cote]		
–	5	Millennium indicators: summary of progress at the regional level based on the Secretary-General's report [A/57/270 (annex)]: note by the UNSD
–	5	Estimating global slum dwellers
–	11(e)	United Nations Expert Group Meeting on the Scope of Social Statistics: note by the UNSD
–	11(f)	Summary of the proceedings of the Consultative Seminar on Governance of National Statistical Systems, Singapore, 28-30 May 2002
–	11(g)	Statistical Data and Metadata Exchange Initiative
–		List of participants

Annexe IV

Notes sur un comité interinstitutions de coordination des activités statistiques dont la création est envisagée

1. Le Comité interinstitutions de coordination des activités statistiques a été créé le (date) par (nom de l'organe). Succédant à l'ancien Sous-Comité des activités statistiques du CAC, il en reprend les objectifs énoncés ci-après aux alinéas a), b) et c), tels que modifiés à l'alinéa d) :

a) Encourager la coordination, l'intégration et la complémentarité entre les programmes de statistiques des organisations internationales, notamment pour éviter les redondances et réduire le volume des rapports demandés aux États Membres, et encourager la coordination et l'harmonisation pour ce qui est des pratiques et du développement des statistiques;

b) Veiller à la coordination des préparatifs en vue de l'examen de questions statistiques dans des réunions intergouvernementales, de la Commission de statistique notamment, et à celle du suivi des décisions prises par des organes intergouvernementaux, permettant ainsi de répondre de manière cohérente aux besoins des États Membres;

c) Parvenir par la coordination à mettre sur pied un système intégré de collecte, de traitement et de diffusion des statistiques internationales, en encourageant la coordination du système statistique international, y compris de la coopération technique dans le domaine statistique, et faciliter dans les États Membres l'utilisation de concepts, de définitions, de recommandations et de classifications internationalement convenues émanant de différentes organisations internationales en coordonnant les travaux de développement méthodologique et en encourageant l'harmonisation des méthodes dans divers domaines statistiques;

d) Dans le champ d'activité ainsi défini, polariser son activité sur les problèmes nouveaux appelant la coordination et le suivi des décisions, s'assurant qu'elles sont suivies d'effet.

2. Les membres du Comité sont les membres et les observateurs de l'ancien Sous-Comité des activités statistiques du CAC : la Division de statistique de l'ONU, les commissions régionales, les programmes et fonds des Nations Unies, les institutions spécialisées et les organisations apparentées, certaines organisations intergouvernementales extérieures aux Nations Unies (Organisation de coopération et de développement économiques, Office statistique des Communautés européennes, Comité de statistique interétatique de la Communauté d'États indépendants, Organisation mondiale du tourisme, Organisation mondiale du commerce), les banques régionales de développement et l'Institut international de statistique. D'autres organisations peuvent y participer sur invitation.

3. Les membres du Comité y sont normalement représentés par le directeur du service statistique ou un représentant de rang équivalent.

4. Le Comité travaille en se fixant des tâches précises, dont l'exécution est encadrée par un organisme responsable.

5. Le Comité se réunit selon les besoins, pour une période de deux jours et demi en règle générale, mais ne décide de tenir une réunion que si des questions de fond et les besoins l'exigent, sans s'imposer de réunions périodiques.

6. Le Comité élit son Président pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois. Le secrétariat permanent est assuré par la Division de statistique de l'ONU.

7. Un rapport, qui ne fait état que des décisions et des mesures adoptées, est établi à la fin de chaque réunion et communiqué à la Commission de statistique de l'ONU et, si nécessaire ou souhaitable, au Comité de haut niveau chargé des programmes du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.

6 août 2002

Annexe V

Ordre du jour proposé pour la première réunion du Comité de coordination des activités statistiques^a

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Mandat du Comité (Division de statistique de l'ONU).
4. Projet de directives concernant la présentation des données statistiques, en particulier sur Internet (OCDE).
5. Pratiques optimales de citation des produits des bureaux internationaux de statistique (UNESCO).
6. Initiative d'échange de données et de métadonnées statistiques (FMI).
7. Amélioration de la qualité des données utilisées pour les indicateurs de suivi des objectifs et des cibles de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire (Division de statistique de l'ONU).
8. Coordination de séries de données sur le même sujet diffusées par différentes organisations (Division de statistique de l'ONU).
9. Collecte de statistiques désagrégées par les organisations internationales (UNICEF).
10. Harmonisation des années de base servant pour les indices (CNUCED).
11. Renforcement de la gouvernance des systèmes statistiques (FMI).
12. Informations :
 - a) Grandes initiatives prévues par les organisations (toutes les organisations);
 - b) Questions relatives aux travaux des équipes spéciales et des groupes de travail intersecrétariats (organismes responsables);
 - c) Autres questions concernant la Commission de statistique.
13. Questions diverses.
14. Rapport de la réunion.

^a L'organisme chargé d'établir la documentation voulue est indiqué entre parenthèses.